

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2022

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2022

<u>Table des matières</u>	<u>Pages</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Autres renseignements	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) tire ses produits de contributions, de dons et de cotisations des membres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Legault, Savard, Bélanger s.e.n.c.r.l.*¹

Rouyn-Noranda, le 14 septembre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A132035

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
PRODUITS		
Subventions de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC)		
Fonctionnement	1 429 761 \$	1 592 792 \$
Développement des partenariats avec les communautés autochtones	---	14 580
Budget Covid-19	37 890	---
Programme de mesures de rechange général	30 000	---
Programme enfant témoin et autres vulnérabilités	125 850	---
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	469 509	---
Programme à l'accessibilité d'aide aux victimes dans les communautés autochtones ainsi qu'en milieu urbain	5 270	---
Amortissement des produits reportés investis en immobilisations corporelles	16 396	2 000
Contributions pénales	11 422	31 058
Dons	2 100	1 005
Cotisations aux membres	85	90
Intérêts	<u>188</u>	<u>445</u>
	<u>2 128 471</u>	<u>1 641 970</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Charges de fonctionnement (page 17)	1 515 955	1 296 771
Projet : Contributions pénales (page 19)	<u>4 170</u>	<u>12 394</u>
	<u>1 520 125</u>	<u>1 309 165</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>608 346</u></u> \$	<u><u>332 805</u></u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	Fonds non affectés	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés (note 9)	2 0 2 2	2 0 2 1
SOLDE AU DÉBUT	274 933 \$	196 707 \$	57 465 \$	529 105 \$	196 300 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	48 133	---	560 213	608 346	332 805
INVESTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(114 114)	114 114	---	---	---
AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 515	(49 685)	4 170	---	---
PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	97 411	(97 411)	---	---	---
AMORTISSEMENT DES PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(16 396)	16 396	---	---	---
VIREMENT INTERFONDS	4 170	---	(4 170)	---	---
AFFECTATION INTERNE	(20 000)	---	20 000	---	---
SOLDE À LA FIN	<u>319 652 \$</u>	<u>180 121 \$</u>	<u>637 678 \$</u>	<u>1 137 451 \$</u>	<u>529 105 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2022**

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
<u>ACTIF</u>		
À COURT TERME		
Encaisse	1 127 954 \$	631 403 \$
Créances et effets à recevoir (note 3)	12 594	12 497
Subvention à recevoir	200 000	32 442
Frais imputables au prochain exercice	<u>10 981</u>	<u>12 784</u>
	1 351 529	689 126
À LONG TERME		
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>267 136</u>	<u>202 707</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>1 618 665 \$</u>	<u>891 833 \$</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration


_____, administrateur


_____, administrateur

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2022**

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
<u>PASSIF</u>		
À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (note 6)	189 238 \$	163 096 \$
Produits reportés (note 7)	204 961	193 632
Portion des produits reportés investis en immobilisations corporelles échéant à moins d'un an	<u>25 771</u>	<u>2 000</u>
	419 970	358 728
À LONG TERME		
Produits reportés investis en immobilisations corporelles (note 8)	<u>61 244</u>	<u>4 000</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>481 214</u>	<u>362 728</u>
<u>ACTIFS NETS</u>		
Actifs nets non affectés (page 5)	319 652	274 933
Actifs nets affectés (note 9)	637 678	57 465
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	<u>180 121</u>	<u>196 707</u>
TOTAL DES ACTIFS NETS	<u>1 137 451</u>	<u>529 105</u>
TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS	<u>1 618 665</u> \$	<u>891 833</u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	608 346 \$	332 805 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement	49 685	32 615
Amortissement des produits reportés investis en immobilisations corporelles	(16 396)	(2 000)
	641 635	363 420
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 15)	(128 381)	186 838
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>513 254</u>	<u>550 258</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(114 114)	(153 015)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des produits reportés à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>97 411</u>	<u>---</u>
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	496 551	397 243
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>631 403</u>	<u>234 160</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 16)	<u><u>1 127 954</u></u> \$	<u><u>631 403</u></u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

***CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022***

Note 1 STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 21 janvier 2002. Il vise à offrir l'accueil, l'information, l'aide et le support requis aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

Le fonds d'administration rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Les fonds affectés rendent compte des activités spéciales que l'organisme consacre à des projets autorisés par la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles. Les apports affectés à cette fin y sont présentés.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des éléments d'actifs et de passifs constatés et la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les postes nécessitant des estimations importantes de la part de la direction sont la valeur de recouvrement des créances et effets à recevoir, la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la dépréciation d'actifs à long terme, les charges à payer et les informations sur les éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022**

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode et les taux suivants:

	<u>Linéaire</u>
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre de produits reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat final.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022**

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus de subventions sont constatés lorsque les conditions rattachées à l'entente sont respectées.

Les revenus au titre de dons sont constatés lors de leur encaissement.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements à court terme dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Note 3 CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
Comptes-clients	--- \$	2 200 \$
Avances aux employés	2 387	2 956
Taxe sur les produits et services	3 408	2 457
Taxe de vente du Québec	<u>6 799</u>	<u>4 884</u>
	<u><u>12 594</u></u> \$	<u><u>12 497</u></u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022**

Note 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 2 2			2 0 2 1
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	171 075 \$	108 534 \$	62 541 \$	10 448 \$
Équipement informatique	126 373	78 398	47 975	20 646
Améliorations locatives	<u>220 524</u>	<u>63 904</u>	<u>156 620</u>	<u>171 613</u>
	<u>517 972 \$</u>	<u>250 836 \$</u>	<u>267 136 \$</u>	<u>202 707 \$</u>

Note 5 MARGE DE CRÉDIT - VISA AFFAIRES

L'organisme dispose d'une marge de crédit - Visa affaires autorisée de 100 000 \$ au taux de 7,70 % au 31 mars 2022.

Note 6 FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2 0 2 2	2 0 2 1
Comptes-fournisseurs	23 333 \$	17 499 \$
Retenues à la source	37 383	28 700
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	1 063	976
Salaires courus	60 912	44 381
Vacances courues	<u>66 547</u>	<u>71 540</u>
	<u>189 238 \$</u>	<u>163 096 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022**

Note 7 PRODUITS REPORTÉS

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC)		
Projet de mini-maisons dans le milieu autochtone	200 000 \$	--- \$
Programme visant à moderniser l'accessibilité et l'offre de services aux personnes victimes d'actes criminels en contexte pandémique	---	32 442
Programme à l'intention des témoins mineurs et aux autres personnes témoins vulnérables	---	48 100
Programme à l'accessibilité d'aide aux victimes dans les communautés autochtones ainsi qu'en milieu urbain	4 961	75 200
Budget Covid-19	<u>---</u>	<u>37 890</u>
	<u>204 961 \$</u>	<u>193 632 \$</u>

Note 8 PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
Solde au début	6 000 \$	8 000 \$
Plus: Montant reçu	97 411	---
Moins: Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>16 396</u>	<u>2 000</u>
	87 015	6 000
Portion échéant à moins d'un an	<u>25 771</u>	<u>2 000</u>
Solde à la fin	<u>61 244 \$</u>	<u>4 000 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022**

**Note 8 PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN
IMMOBILISATIONS CORPORELLES(suite)**

Les portions échéant au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes:

2023	25 771 \$
2024	25 771
2025	15 897
2026	11 352
2027	5 239

Note 9 ACTIFS NETS AFFECTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Revenus</u>	<u>Utilisation</u>	<u>Solde à la fin</u>
Contributions pénales	57 465 \$	24 170 \$	(4 170) \$	77 465 \$
Programme de mesures de rechange général	---	30 000	(30 000)	---
Programme enfant témoin et autres vulnérabilités	---	125 850	---	125 850
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	---	469 509	(35 146)	434 363
	<u>57 465 \$</u>	<u>649 529 \$</u>	<u>(69 316) \$</u>	<u>637 678 \$</u>

Note 10 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes à prestations déterminées

L'organisme a adhéré au régime de retraite des groupes communautaires et de femmes à prestations déterminées capitalisées qui garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite. Ces régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur la base du revenu de toutes les années cotisées (chaque 100 \$ cotisé "achète" une rente annuelle de 10 \$ à la retraite). Les prestations de retraite feront l'objet chaque année d'une majoration correspondant à 100 % du taux d'inflation.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022**

Note 10 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Puisqu'il s'agit d'un régime interentreprises pour lequel le montant d'obligation attribuable à chaque entité participante ne peut être quantifié, il est impossible d'estimer les cotisations éventuellement nécessaires à la capitalisation de la quote-part de l'organisme des prestations acquises. Par conséquent, l'organisme n'est pas en mesure de comptabiliser ce régime comme un régime à prestations définies, et le comptabilise plutôt comme un régime à cotisations définies. Ainsi, les cotisations sont comptabilisées à titre de charges salariales à l'état des résultats.

La date de la plus récente évaluation actuarielle disponible est le 31 décembre 2020.

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
Juste valeur des actifs du régime	99 356 900 \$	82 039 500 \$
Obligation au titre des prestations constituées	<u>86 732 200</u>	<u>72 034 500</u>
Actif au titre des prestations constituées	<u>12 624 700 \$</u>	<u>10 005 000 \$</u>

Note 11 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

LOCATION DE LOCAUX

Rouyn-Noranda

L'organisme a signé un bail pour une période de 15 ans se terminant en mai 2036. Les versements annuels du loyer de base, excluant les taxes, se répartissent comme suit:

2023	52 867 \$
2024	53 924
2025	55 002
2026	56 102
2027	57 225

Le bail comporte un loyer additionnel pour les travaux liés à l'agrandissement des locaux pour une période de 10 ans se terminant en mai 2031. Les versements annuels du loyer additionnel, excluant les taxes, se répartissent comme suit:

2023	13 456 \$
2024	13 456
2025	13 456
2026	13 456
2027	13 456

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022**

Note 11 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Val-d'Or

L'organisme a signé un bail pour une période de 10 ans se terminant en janvier 2030. Les versements annuels du loyer de base, excluant les taxes, se répartissent comme suit:

2023	36 891 \$
2024	36 891
2025	36 891
2026	36 891
2027	36 891

Note 12 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.

Note 13 INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES DE CRÉDIT

L'organisme n'encourt aucun risque de crédit compte tenu que ses revenus proviennent principalement de subventions ainsi que de dons.

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

L'organisme gère ses excédents de liquidités en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Toutefois, les intérêts créditeurs ne représentent pas un revenu important pour l'organisme.

RISQUES DE LIQUIDITÉS

L'organisme gère ce risque en maintenant un suivi continu de ses prévisions financières sur ses flux de trésorerie. Les entrées et sorties de fonds prévues sont établis en fonction des données historiques et des besoins saisonniers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022**

Note 14 DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La survie de l'organisme dépend principalement de la subvention qu'il reçoit de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles. Rien n'indique que la subvention provenant de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles pourrait, dans un avenir prévisible, diminuer de façon significative.

**Note 15 VARIATION NETTE DES SOLDES HORS
CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT**

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
Augmentation (diminution)		
Créances et effets à recevoir	(97)\$	5 369 \$
Subvention à recevoir	(167 558)	(30 984)
Frais imputables au prochain exercice	1 803	(6 935)
Fournisseurs et charges à payer	26 142	41 623
Produits reportés	<u>11 329</u>	<u>177 765</u>
	<u>(128 381)\$</u>	<u>186 838 \$</u>

**Note 16 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS
DE TRÉSORERIE**

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'état des flux de trésorerie s'établissent comme suit:		
Encaisse	<u>1 127 954 \$</u>	<u>631 403 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux :		
Salaires	1 050 149 \$	941 941 \$
Avantages sociaux	<u>165 496</u>	<u>132 988</u>
	<u>1 215 645</u>	<u>1 074 929</u>
Frais d'administration :		
Cotisations	6 660	5 995
Assurances	5 141	2 821
Documentation et abonnement	470	698
Frais de déplacement	27 624	20 606
Formation	11 559	1 743
Frais de fonction	227	307
Honoraires professionnels	8 364	7 621
Frais de recrutement	<u>1 707</u>	<u>5 139</u>
	<u>61 752</u>	<u>44 930</u>
Frais de bureau :		
Frais d'impression	1 731	977
Location	2 229	2 873
Papeterie et fournitures de bureau	15 625	13 620
Entretien et réparation informatique	3 233	389
Publicité et promotion	6 095	2 819
Télécommunications	11 610	13 921
Fournitures reliées aux mesures sanitaires - Covid-19	<u>839</u>	<u>7 300</u>
	<u>41 362</u>	<u>41 899</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (SUITE):		
Frais de logement :		
Électricité et chauffage	14 533 \$	10 194 \$
Loyer et frais afférents	105 059	76 122
Frais d'entretien et réparations	<u>23 593</u>	<u>7 512</u>
	<u>143 185</u>	<u>93 828</u>
Frais d'activités :		
Frais d'activités bénévoles	942	---
Frais d'activités reconnaissance	1 324	1 214
Frais du conseil d'administration	<u>519</u>	<u>420</u>
	<u>2 785</u>	<u>1 634</u>
Projets spécifiques :		
Développement des partenariats avec les communautés autochtones	---	13 757
Programme à l'accessibilité d'aide aux victimes dans les communautés autochtones ainsi qu'en milieu urbain	<u>5 270</u>	<u>---</u>
	<u>5 270</u>	<u>13 757</u>
Autres frais :		
Intérêts et frais de banque	441	573
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>45 515</u>	<u>25 221</u>
	<u>45 956</u>	<u>25 794</u>
	<u>1 515 955</u> \$	<u>1 296 771</u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

PROJET : CONTRIBUTIONS PÉNALES

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel	--- \$	5 000 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>4 170</u>	<u>7 394</u>
	<u><u>4 170</u></u> \$	<u><u>12 394</u></u> \$